

N° 4 - Insécurité Routière : trop de tués sur les routes Vosgiennes



1^{er} janvier - 17 mai 2010 : **16 tués** sur les routes des Vosges

EDITORIAL

Depuis le début de l'année 2010, 16 personnes ont trouvé la mort sur les routes vosgiennes, contre 9 pour la même période de 2009.

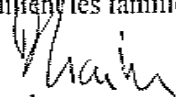
Alors que le nombre de tués diminue au niveau national (-7,6 %), il est en très forte augmentation dans les Vosges (+ 77,8 %). Le taux de gravité des accidents de la route (nombre de tués pour 100 accidents) est de plus de 20 dans les Vosges depuis le 1^{er} janvier 2010, soit plus de trois fois supérieur à la moyenne nationale alors que le nombre d'accidents et de blessés diminue.

Dans la quasi-totalité de ces accidents, le comportement des conducteurs est en cause et résulte soit d'une vitesse excessive, soit d'une conduite sous l'emprise de l'alcool, soit des stupéfiants, soit de ces différents facteurs cumulés.

Cela ne peut plus durer !

Aussi, ai-je décidé de mener une campagne d'ampleur contre les contrevenants. Des forces de l'ordre supplémentaires seront mobilisées auprès des gendarmes et policiers vosgiens pour multiplier les contrôles routiers sur toutes les routes du département et à tout moment : vitesse, alcool, stupéfiants.

L'accident n'est pas une fatalité. J'en appelle à la responsabilité de chacun pour que cesse ces drames qui endeuillent les familles.


Dominique SORAIN

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 17 MAI 2010

	2008	2009	Évolution	2010	Évolution
Accidents	104	117	+ 12,5 %	80	- 31,6 %
Tués	11	9	- 18,2 %	16	+ 77,8 %
Blessés	140	156	+ 11,4 %	90	- 42,3 %
Taux de gravité des accidents	10,6	7,7	- 27,4 %	20	+ 159,7 %



LES COMPORTEMENTS DANGEREUX AU VOLANT

◇ Vitesse

Dans les Vosges, depuis le début de l'année 2010, la **vitesse excessive ou non adaptée** est en cause dans plus de **50 % des accidents mortels**.

Les informations sur les emplacements des radars mobiles ne seront plus communiquées.

• Les sanctions

Selon l'excès de vitesse constaté : **suspension administrative** du permis de conduire peut aller jusqu'à **6 mois, retrait de points** (jusqu'à 6 points), **amende**.

Sur décision judiciaire, **saisie du véhicule** pour les grands excès de vitesse.



◇ Alcool et drogue au volant diminuent les réflexes.

Depuis le début de l'année 2010, dans les Vosges **50 % des conducteurs présumés responsables d'accidents mortels** avaient bu et/ou consommé des produits illicites. Or, le risque d'accident est alors multiplié par 14.

• Les sanctions :

Taux d'alcoolémie supérieur à 0,40 mg//air expiré ou 0,80 g/l /sang : **suspension administrative** du permis de conduire pouvant aller jusqu'à **6 mois** et **judiciaire** jusqu'à **2 ans**, **amende**, retrait de **6 points** et possibilité de peine de **2 ans d'emprisonnement**.

• Le réflexe éthylotest

Des éthylotests sont disponibles dans les discothèques, les pharmacies et ponctuellement dans les services de l'État. Par ailleurs, 34 salles des fêtes communales sont équipées d'une « Alcoborne » .

Avec un taux d'alcoolémie positif, pas de couverture par l'assurance.

◇ Les autres comportements dangereux sanctionnés : refus de priorité, non-port des équipements de sécurité, utilisation d'un téléphone portable au volant...

Tableau des suspensions administratives de permis de conduire				
	Alcool		Vitesse	
	2009	2010	2009	2010
Janvier	65	43	3	3
Février	48	77	8	14
Mars	84	101	11	21
Avril	69	88	17	23
Total	266	309	39	61